

SAISINE



BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
2024 ET AFFECTATION DU
RÉSULTAT 2023

Adopté en séance plénière
du 13 juin 2024

AVIS DU CESER

Le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est a voté le présent avis à l'unanimité.

Le Budget Supplémentaire pour l'année 2024 (BS 2024) permet d'ajuster, en recettes et en dépenses, les montants inscrits lors du Budget Primitif 2024 et d'intégrer le résultat de l'exercice 2023 qui s'élève 16,3 M€.

Au total, ce BS représente un montant de 40,9 M€ (soit moins de 1% du montant total du BP 2024) et permet de réduire de 5,7 M€ l'inscription d'emprunt d'équilibre prévisionnel pour 2023.

Les modifications d'inscriptions proposées conduisent à un solde de recettes de fonctionnement de + 10,1 M€ et un solde de recettes d'investissement de + 20,1 M€.

Eu égard au constat fait au cours de l'année 2023 concernant le produit attendu de TVA ex-CVAE, le CESER considère que les estimations prudentes faites par la collectivité régionale concernant le dynamisme de la fraction de TVA sont pertinentes. La décision modificative n°2 pour l'année 2024 permettra d'opérer les éventuels ajustements complémentaires concernant le produit de TVA.

Toujours concernant les recettes, le CESER note que la collectivité va bénéficier d'une nouvelle part de TICPE en remplacement de plusieurs ressources liées à la formation professionnelle et l'apprentissage.

Le BS 2024 fait état d'inscriptions conduisant à un solde des dépenses de fonctionnement de + 8,9 M€ et un solde des dépenses d'investissement de + 32 M€.

Économie

Le CESER souhaite disposer d'explications plus détaillées sur le plan de financement et l'affectation de l'aide régionale de 3,5M€ pour l'installation de la Société CIBOX INTERACTIVE à Revin.

Formation

Concernant le dispositif « Faciliter l'accès à l'emploi par la formation professionnelle », le rapport sur le BS 2024 indique que les crédits de paiement sont diminués de 2 M€, à hauteur du besoin actualisé sur plusieurs opérations, notamment le programme régional de formation. Les informations obtenues indiquent que cette diminution est due à une sous réalisation des formations, le remplissage ne se faisant pas à 100%.

Le CESER s'interroge sur la diminution de - 0,2M€ en CP pour le dispositif « Faciliter l'orientation et la promotion des métiers ».

Mobilités

Le BS 2024 a une incidence très limitée sur le Budget Primitif (BP) 2024. Toutefois, le CESER retient l'augmentation des dépenses au titre de la Convention TER pour un montant de 11,3 M€ et s'interroge sur les origines de cette augmentation.

Il regrette le lissage des moyens à destination des dispositifs de soutien au covoiturage, des services numériques de mobilité ainsi que pour des locations de vélos de courte durée aux abords de certaines gares.

En effet, le CESER considère que le développement des nouvelles mobilités et de réseaux de cars express constituent un besoin pour les territoires.

Environnement

Le CESER apprécie la prolongation d'un an du programme « Service Régional d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » (SARE). Il note que l'écosystème de la rénovation énergétique reste difficile à appréhender par les citoyens, y compris par les acteurs locaux.

Le CESER constate que la Région prévoit une recapitalisation de la SEM OKTAVE. Cette recapitalisation doit se traduire par une augmentation du nombre de projets accompagnés.

Agriculture

Le CESER souligne avec satisfaction l'inscription de 2,5 M€ en crédits de paiements de façon à optimiser la mobilisation de fonds FEADER 2014/2022 par le mécanisme de co-financement.

Culture

S'agissant du soutien à la création contemporaine et à la diffusion culturelle, le CESER souhaite des précisions complémentaires sur les opérations concernées par les ajustements en dépenses de fonctionnement qui ne sont pas mentionnées dans le rapport de présentation du BS.

Le CESER note, par ailleurs, une recette supplémentaire de 0,5 M€ dans la section investissement liée aux recettes du Centre National du Cinéma et non prévues dans le BP.

Le CESER note dans la section fonctionnement un ajustement à la hausse de + 588 000 € en AE et + 150 000 € en CP sur la priorité « révéler la patrimoine culturel » et une baisse de 600 000 € en CP dans la section investissement. Le CESER souhaite connaître quelles opérations seront impactées par ces mouvements.

Le CESER formule la même demande concernant les diminutions de - 291 000 € en AE et - 318 000 € en CP sur la priorité « accroître la notoriété touristique dans le Grand Est ».

Le CESER :

- considère que les estimations prudentes faites par la collectivité régionale concernant le dynamisme de la fraction de TVA sont pertinentes ;
- souhaite disposer d'explications plus détaillées sur le plan de financement et l'affectation de l'aide régionale de 3,5M€ pour l'installation de la Société CIBOX INTERACTIVE à Revin ;
- s'interroge sur la diminution de - 0,2M€ en CP pour le dispositif « Faciliter l'orientation et la promotion des métiers » ;
- regrette le lissage des moyens à destination des dispositifs de soutien au covoiturage, des services numériques de mobilité ainsi que pour des locations de vélos de courte durée aux abords de certaines gares ;
- apprécie la prolongation d'un an du programme « Service Régional d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » (SARE) ;
- souligne avec satisfaction l'inscription de 2,5 M€ en crédits de paiements de façon à optimiser la mobilisation de fonds FEADER 2014/2022 par le mécanisme de co-financement ;
- souhaite connaître quelles opérations seront impactées par les mouvements sur les priorités « révéler la patrimoine culturel » et « accroître la notoriété touristique dans le Grand Est ».



**RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
DU CESER GRAND EST SUR INTERNET
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :**

 [www .ceser-grandest.fr](http://www.ceser-grandest.fr)

 <https://www.facebook.com/ceserge/>

 <https://twitter.com/cesergrandest>

SITE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne
03 26 70 31 79

SITE DE METZ

Place Gabriel Hocquard
57036 Metz Cedex 1
03 87 33 60 26

SITE DE STRASBOURG

1 Place Adrien Zeller
67000 Strasbourg
03 88 15 68 00